Institut du Québec

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avec l'appui financier de

BMO



NOVEMBRE 2026

LA CROISSANCE SE JOUE DANS LES MÉTROPOLES

Montréal peut-elle suivre le rythme ?

Table des matières

À propos de l'Institut du Québec	3
Pourquoi ce rapport ?	4
En bref	5
Le Québec réduit son écart avec l'Ontario, mais Montréal ne rattrape pas Toronto	8
Les moteurs de la croissance favorisent les économies métropolitaines	13
Le renouvellement du capital humain ne peut être tenu pour acquis	20
Montréal doit pouvoir attirer et retenir les talents dont son économie a besoin	26
Conclusion	30

À propos de l'Institut du Québec

L'Institut du Québec (IDQ) est un organisme à but non lucratif qui axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.

Ce rapport a été réalisé par Jean-Baptiste Vallantin-Dulac, Emna Braham et Alain Dubuc avec la collaboration de Simon Savard, Anthony Migneault et Souleima El Achkar.

Nous remercions Pedro Antunes, Clément Brenot et Julien Mc Donald-Guimond pour leurs précieux commentaires. Nous remercions également Ricardo Hausmann et Eric Protzer de nous avoir permis de reproduire un graphique provenant de leur ouvrage Canada After America : A Strategy for Prosperity in a Changed World (2026).

Pour citer ce rapport : IDQ, 2026, La croissance se joue dans les métropoles : Montréal peut-elle suivre le rythme ?
Image de page couverture : Annegret Kammer
Dépôt légal, quatrième trimestre 2026
ISBN : 978-2-925426-28-8
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026
Bibliothèque et Archives Canada, 2026

Pourquoi ce rapport ?

L'économie géographique, qui s'intéresse à la manière dont les activités économiques se répartissent sur le territoire, a suscité beaucoup d'intérêt chez les économistes dans les années 1990 et 2000. Plusieurs travaux ont cherché à comprendre les écarts de croissance entre les territoires et la place qu'occupent les grandes métropoles dans le développement économique. Cet intérêt s'est toutefois quelque peu essoufflé au cours des années suivantes.

Or, la question **revient aujourd'hui au premier plan**. D'abord parce qu'une part de plus en plus importante de la croissance et des gains de productivité provient de **l'économie du savoir,** dont les activités tendent à se concentrer dans les **grandes métropoles**. Ensuite parce que la montée des tensions commerciales et les préoccupations entourant la **sécurité économique** incitent les pays développés à miser davantage sur leurs infrastructures, leurs ressources naturelles, leur production énergétique et leur capacité manufacturière, des activités qui se **concentrent souvent dans les régions**.

Dans ce contexte, comment ont évolué les différents territoires au Québec et ailleurs au Canada ? Qu'est-ce qui alimente la croissance économique ? Mais aussi, comment soutenir la croissance de Montréal **en misant sur sa complémentarité avec les autres territoires**, pour que leur développement se renforce mutuellement ?

Pour répondre à ces questions, ce rapport examine les spécialisations économiques des différents territoires, puis s'intéresse plus particulièrement à la **capacité de Montréal à attirer et à retenir la main-d'œuvre** dont dépendent ses principaux secteurs de croissance.

En bref

Le Québec réduit son écart avec l'Ontario, mais Montréal ne rattrape pas Toronto

- Entre 2011 et 2022, le PIB réel par habitant du Québec est passé de 86 % à 89 % de celui de l'Ontario. Ce rattrapage s'est toutefois produit à l'extérieur des deux métropoles : le PIB réel par habitant du Québec hors Montréal est passé de 91 % à 99 % de celui de l'Ontario hors Toronto, tandis que celui de Montréal est demeuré à environ **80 %** de celui de Toronto.
- Ce rattrapage tient en grande partie à la démographie. Entre 2011 et 2022, le PIB réel a progressé presque autant dans le reste du Québec (+22 %) que dans le reste de l'Ontario (+20 %). La population a toutefois augmenté **deux fois moins rapidement** au sein du reste du Québec (+7 % contre +14 %). Le PIB réel par habitant a ainsi progressé de 14 % dans le reste du Québec, contre seulement 5 % dans le reste de l'Ontario.
- Entre 2011 et 2022, **Toronto a surpassé Montréal** tant sur le plan économique que démographique : son PIB réel a progressé de **33 %**, contre **27 %** à Montréal, et sa population de **14 %**, contre **9 %**. Une fois la croissance démographique prise en compte, le PIB réel par habitant a toutefois évolué à un rythme similaire dans les deux métropoles (+17 % à Toronto et +16 % à Montréal).
- Cependant, notre analyse indique que les deux grandes métropoles demeurent les **principaux pôles de croissance économique.**

Les moteurs de la croissance favorisent les économies métropolitaines

- Les grandes métropoles réunissent des activités **plus diversifiées et plus spécialisées**, qui bénéficient de vastes bassins de main-d'œuvre et de fournisseurs. Montréal possède ainsi la plus grande diversité industrielle parmi les métropoles canadiennes et accueille des activités parmi les moins répandues au pays.
- L'économie du savoir montréalaise repose sur deux piliers : le **manufacturier avancé** qui représente 43 % de l'emploi manufacturier de la métropole et qui comprend notamment l'aérospatiale et l'industrie pharmaceutique, ainsi que les **services à forte valeur ajoutée**, comme la finance et l'ingénierie, qui regroupent 19 % de l'emploi total.
- Entre 2011 et 2025, les services à forte valeur ajoutée ont progressé plus rapidement que l'ensemble de l'économie québécoise (**72 %** pour les services professionnels et **39 %** pour la finance, contre 28 % pour l'ensemble de l'économie). Ils ont aussi enregistré des gains de productivité soutenus, notamment par une meilleure utilisation des technologies numériques. Ces moteurs expliquent en partie la croissance économique plus rapide à Montréal que dans le reste du Québec.
- Les autres régions métropolitaines québécoises **disposent aussi de spécialisations porteuses** : Québec dans la finance et les services professionnels, Drummondville dans le manufacturier, Saguenay dans la transformation des métaux et Sherbrooke dans l'enseignement.
- Dans les plus petites agglomérations et les zones rurales, la croissance repose davantage sur le manufacturier, l'agriculture et les ressources naturelles. La croissance de ces industries **dépend largement des marchés internationaux**, mais celles-ci entretiennent aussi des liens avec Montréal. Ces activités génèrent une demande de services spécialisés dans les métropoles, tout en leur fournissant de l'énergie, des ressources et des produits manufacturés. Renforcer ces liens peut soutenir la croissance de l'ensemble du Québec.

Le renouvellement du capital humain ne peut être tenu pour acquis

- Les deux principaux moteurs de la croissance montréalaise, les services à forte valeur ajoutée et le manufacturier avancé, font largement appel à une main-d'œuvre hautement qualifiée. Les emplois de gestion et les professions exigeant généralement une formation universitaire représentent ainsi **36 %** de l'emploi à Montréal, contre **33 %** dans les autres RMR québécoises et **25 %** hors des RMR.
- Le recours à une main-d'œuvre qualifiée **dépasse toutefois ces deux secteurs**. Dans plusieurs industries, la proportion d'emplois hautement qualifiés est plus élevée à Montréal qu'ailleurs au Québec. Dans le commerce de gros, par exemple, elle atteint 31 %, contre 21 % dans les autres RMR et 20 % hors des RMR.
- Le renouvellement du bassin de travailleurs qualifiés représentera un défi dans les prochaines années. Entre 2011 et 2025, la hausse des effectifs universitaires au Québec a reposé en grande majorité sur les étudiants internationaux, dont le nombre pourrait être freiné par les restrictions migratoires. En 2030, la population de 20 à 29 ans serait pratiquement **inchangée par rapport à 2011** à Montréal, contre une **hausse de 26 % à Toronto**.
- Le ralentissement de l'immigration partout au Canada freinera la croissance du bassin de personnes en âge de travailler (20 à 64 ans), mais cette baisse devrait être **plus marquée à Montréal** (-6 % entre 2025 et 2030) qu'à Toronto (-2 %). Ces perspectives sont particulièrement préoccupantes pour Montréal, qui continue de perdre davantage de résidents au profit du reste du Québec.

Montréal doit pouvoir attirer et retenir les talents dont son économie a besoin

- Montréal pourra difficilement compter sur les jeunes des autres régions du Québec pour compenser une diminution de l'arrivée de talents de l'étranger. Depuis 2020, davantage de jeunes de 20 à 24 ans quittent Montréal pour le reste du Québec que l'inverse, avec une **perte nette de 1 050 personnes** en 2025. Chez les 25 à 34 ans, cette perte a presque triplé, passant de 1 800 à 5 000 personnes par année entre les périodes précédant et suivant la pandémie.
- L'abordabilité du logement est un facteur pour attirer et retenir cette main-d'œuvre qualifiée venant des autres régions du Québec. À Montréal, le loyer demandé pour un logement vacant de deux chambres représentait **21 %** du revenu combiné de deux jeunes adultes gagnant chacun le revenu moyen en 2024, contre **17 %** en 2019. Cette hausse peut contribuer aux départs et limiter la capacité des jeunes à s'installer là où leurs compétences sont recherchées.
- **L'enjeu de l'abordabilité se pose moins lorsqu'il s'agit d'attirer des talents de l'étranger**. Au départ, Montréal demeure plus abordable que plusieurs grandes métropoles nord-américaines. Mais d'autres facteurs contribuent aussi à l'attractivité de la métropole comme la **qualité de vie**, pour laquelle Montréal se classe en peloton de tête des métropoles nord-américaines. Des efforts seront nécessaires pour préserver cet avantage.

Pistes d'action

Préserver l'accès aux talents internationaux

- **Rehausser le seuil de 35 000 admissions permanentes**. Ce seuil risque de créer d'importantes files d'attente et de limiter la capacité du Québec à retenir les travailleurs spécialisés et les diplômés qualifiés déjà présents. Un seuil plus élevé permettrait également au gouvernement de sélectionner davantage de candidats selon ses propres critères.
- **Mieux cibler la réduction de l'immigration temporaire**. Les étudiants universitaires, particulièrement ceux des cycles supérieurs et en recherche, devraient être davantage préservés, compte tenu de leur contribution à la formation de la relève et à l'innovation.
- **Préciser les demandes adressées au gouvernement fédéral**. Plutôt qu'une réduction uniforme de 50 % du Programme de mobilité internationale, le Québec devrait réclamer davantage de pouvoirs pour en sélectionner les candidats et en fixer les seuils. Il pourrait ainsi préserver les voies destinées aux diplômés du Québec et aux travailleurs hautement qualifiés.

Préserver la qualité de vie pour attirer les talents internationaux

- **Protéger les avantages distinctifs de Montréal**. Sa vitalité culturelle, sa sécurité, ses quartiers animés ainsi que son accessibilité pour les piétons et les cyclistes contribuent à son attractivité auprès des étudiants, des travailleurs spécialisés et des investisseurs étrangers.
- **Agir sur les facteurs qui fragilisent cet avantage**: la congestion, les problèmes de propreté ou encore l'itinérance réduisent l'attrait de la métropole.

Préserver l'abordabilité pour attirer les jeunes du reste du Québec

- **Considérer l'abordabilité comme un enjeu de mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur du Québec.** Pour attirer les travailleurs des autres régions et leur permettre d'accéder aux meilleures occasions d'emploi, Montréal doit demeurer abordable. Un coût du logement trop élevé risque de freiner cette mobilité, au détriment des travailleurs comme du dynamisme économique de la métropole.

01

LE QUÉBEC RÉDUIT SON ÉCART AVEC L'ONTARIO, MAIS MONTRÉAL NE RATTRAPE PAS TORONTO

Ce qu'il faut retenir

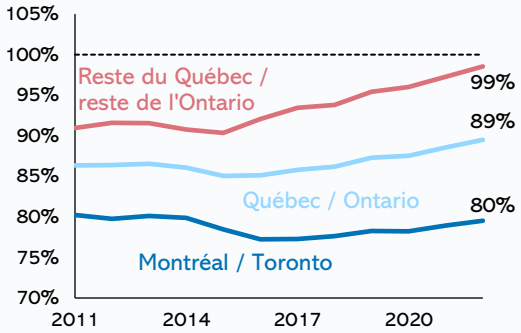
- Entre 2011 et 2022, le PIB réel par habitant du Québec est passé de 86 % à 89 % de celui de l'Ontario. Ce rattrapage s'est toutefois produit à l'extérieur des deux métropoles : le PIB réel par habitant du Québec hors Montréal est passé de 91 % à 99 % de celui de l'Ontario hors Toronto, tandis que celui de Montréal est demeuré à environ **80 %** de celui de Toronto.
- Ce rattrapage tient en grande partie à la démographie. Entre 2011 et 2022, le PIB réel a progressé presque autant dans le reste du Québec (+22 %) que dans le reste de l'Ontario (+20 %). La population a toutefois augmenté **deux fois moins rapidement** au sein du reste du Québec (+7 % contre +14 %). Le PIB réel par habitant a ainsi progressé de 14 % dans le reste du Québec, contre seulement 5 % dans le reste de l'Ontario.
- Entre 2011 et 2022, **Toronto a surpassé Montréal** tant sur le plan économique que démographique : son PIB réel a progressé de **33 %**, contre **27 %** à Montréal, et sa population de **14 %**, contre **9 %**. Une fois la croissance démographique prise en compte, le PIB réel par habitant a toutefois évolué à un rythme similaire dans les deux métropoles (+17 % à Toronto et +16 % à Montréal).
- Cependant, notre analyse indique que les deux grandes métropoles demeurent les **principaux pôles de croissance économique.**

Le retard du Québec face à l'Ontario tient surtout à celui entre Montréal et Toronto

- Le PIB par habitant est l'indicateur habituellement utilisé pour comparer la performance économique des territoires. Il met en **relation la richesse produite et la taille de la population**. Or, l'activité économique et la population n'évoluent pas au même rythme d'un territoire à l'autre. La structure industrielle, les tendances sectorielles et les facteurs démographiques, comme la natalité, l'immigration internationale et les migrations entre les régions, créent des dynamiques différentes d'un territoire à l'autre.
- Entre 2011 et 2022 (dernière donnée disponible permettant de faire la comparaison pour les régions métropolitaines de recensement [RMR] — voir encadré 1), le PIB réel par habitant du Québec est passé de **86 %** à **89 %** de celui de l'Ontario. L'écart de richesse entre les deux provinces s'est donc légèrement rétréci.
- Ce rattrapage ne vient toutefois pas de Montréal. L'écart entre les RMR de **Montréal et Toronto est demeuré pratiquement inchangé** : en 2011 comme en 2022, le PIB réel par habitant de Montréal équivalait à environ **80 %** de celui de Toronto. Les deux métropoles comptent pour un peu plus de la moitié du PIB de leur province, 55 % pour Montréal et 53 % pour Toronto.
- Le rattrapage s'est plutôt produit à l'extérieur des deux métropoles. Entre 2011 et 2022, le PIB réel par habitant du reste du Québec est passé de **91 %** à **99 %** de celui du reste de l'Ontario (graphique 1).
- Les **écarts de performance économique entre Montréal et le reste du Québec sont beaucoup moins prononcés qu'entre Toronto et le reste de l'Ontario** (graphique 2). Le PIB par habitant du reste du Québec représente 85 % de celui de Montréal, contre seulement 69 % pour le reste de l'Ontario par rapport à Toronto. De plus, cet écart s'est creusé en Ontario entre 2011 et 2022, alors qu'il est demeuré relativement stable au Québec.

Graphique 1

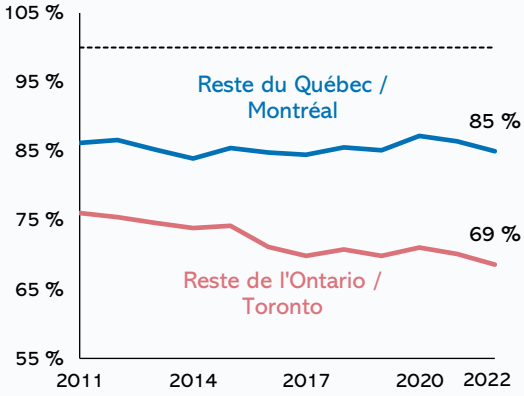
PIB réel par habitant de 2011 à 2022
En pourcentage



Note : le PIB réel régional est estimé en corrigeant le PIB nominal de chaque région à l'aide du déflateur implicite du PIB de sa province.
Source : Statistique Canada, tableaux 36-10-0468-01, 36-10-0711-01, 17-10-0005-01 et 17-10-0148-01

Graphique 2

PIB réel par habitant de 2011 à 2022
En pourcentage

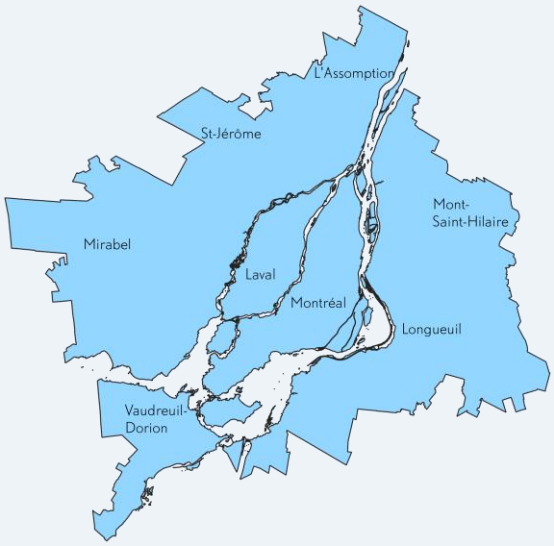


Source : Statistique Canada, tableaux 36-10-0468-01, 36-10-0711-01, 17-10-0005-01 et 17-10-0148-01

Encadré 1 : La région métropolitaine de Montréal

- Montréal désigne la région métropolitaine de recensement (RMR), telle que définie par Statistique Canada. Ce territoire regroupe la **ville de Montréal et les municipalités environnantes** qui lui sont étroitement liées. Les différentes municipalités sont reliées notamment par leur intégration dans un même bassin d'emploi, défini par les déplacements quotidiens des résidents entre leur domicile et leur lieu de travail.
- La RMR comprend l'ensemble de l'île de Montréal, Laval, Longueuil ainsi qu'une grande partie des couronnes nord et sud. Elle s'étend notamment jusqu'à Mirabel, Saint-Jérôme et l'Assomption au nord, Mont-Saint-Hilaire au sud, ainsi que Vaudreuil-Dorion à l'ouest.

Carte de la RMR de Montréal — limites 2021



Source : Statistique Canada

Le PIB par habitant du Québec se rapproche de celui de l'Ontario parce que sa population augmente moins vite

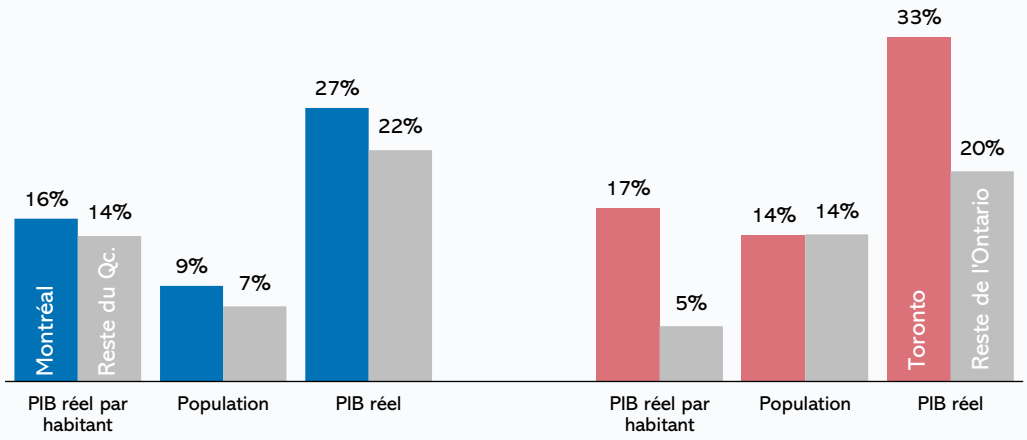
- Pour comprendre l'évolution du PIB par habitant, il faut tenir compte à la fois de la croissance de l'activité économique et de celle de la population. Le PIB par habitant progresse lorsque l'économie croît plus rapidement que la population.
- Entre 2011 et 2022 à Montréal et à Toronto, le PIB réel par habitant a augmenté presque au même rythme (**16 %** à Montréal, **17 %** à Toronto). Cette équivalence apparente masque toutefois des trajectoires très différentes. Toronto a connu une croissance plus forte de son PIB réel (**33 %** contre **27 %**). Mais sa population a également crû à un rythme plus important (**14 %** à Toronto,

9 % à Montréal). Il en résulte que l'évolution du PIB par habitant est similaire dans les deux métropoles même si **la performance de Toronto a été supérieure à celle de Montréal** tant en termes économiques que démographiques (graphique 3).

- Hors des deux métropoles, la même mécanique est à l'œuvre. La croissance du PIB réel a été légèrement plus élevée dans le reste du Québec (22 %) que dans le reste de l'Ontario (20 %). Mais comme la population de ces territoires a augmenté deux fois moins vite au Québec (7 %) qu'en Ontario (14 %), le PIB réel par habitant y a donc crû de 14 %, contre 5 % dans le reste de l'Ontario.
- Pour le PIB par habitant, le rattrapage du Québec sur l'Ontario hors des deux métropoles s'explique donc surtout par le fait que, dans le reste du Québec, la croissance de l'activité économique a été beaucoup plus forte par rapport à celle de la population que dans le reste de l'Ontario. Cette apparente performance québécoise tient donc en bonne partie à un facteur démographique, soit la faible croissance de la population hors Montréal, qui s'explique essentiellement par la difficile régionalisation de l'immigration.
- Force est de constater que **Montréal n'a pas connu un dynamisme comparable à celui de l'autre grande métropole canadienne**, tant au niveau de la progression de son économie que celui de sa population. Ceci prive le Québec d'une source de croissance essentielle qui ne peut pas être compensée par les activités économiques propres aux zones non métropolitaines.

Graphique 3

Croissance du PIB réel par habitant et de ses composantes
2011 à 2022



Sources : Statistique Canada, tableaux 17-10-0005-01, 17-10-0148-01, 36-10-0468-01, 36-10-0711-01

Encadré 2 : au Québec, les écarts sont restés stables entre 2011 et 2024

- Les données disponibles pour l'ensemble du Canada permettent de comparer les territoires jusqu'en 2022. Pour le Québec, les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) permettent de prolonger l'analyse jusqu'en 2024 et de distinguer plus finement les territoires : la RMR de Montréal, les six autres RMR du Québec (Québec, Saguenay, Drummondville, Sherbrooke, Trois-Rivières et la partie québécoise d'Ottawa-Gatineau) et les territoires situés à l'extérieur des RMR qui comprennent les municipalités et les zones rurales situées à l'extérieur des régions métropolitaines.
- En 2024, le PIB réel par habitant demeurait inférieur de 7 % à celui de Montréal dans les autres RMR et de 18 % dans les territoires hors RMR, des écarts comparables à ceux observés en 2011.

Les métropoles sont les principaux pôles de croissance

- La croissance économique a ainsi été **nettement plus forte dans les deux grandes métropoles** canadiennes que dans le reste de leurs provinces respectives. Cette concentration de la croissance s'observe également dans plusieurs économies avancées. Aux États-Unis, la reprise suivant la crise de 2008 **a surtout profité aux communautés les mieux nanties,** alors que plusieurs territoires en difficulté n'avaient toujours pas récupéré les emplois perdus 10 ans plus tard. La convergence des revenus entre les territoires, autrefois importante, a fortement ralenti. En Australie, depuis 2010, l'emploi a progressé en moyenne deux fois plus rapidement dans les grandes régions métropolitaines qu'ailleurs au pays.
- Les travaux de l'OCDE montrent plus largement que les régions moins productives ne convergent pas toutes vers les pôles les plus performants : dans plusieurs pays, la croissance et les gains de productivité **tendent plutôt à se concentrer dans un nombre limité de territoires**.
- Les grandes métropoles concentrent donc une part croissante de l'activité et demeurent les principaux moteurs de la croissance économique.
- Mais cette force des métropoles repose aussi sur leur taille, l'importance de leur marché, de leur bassin de travailleurs, leur rôle comme plaque tournante des échanges ainsi que les autres attributs qui renforceront leur attractivité. Ces éléments reposent sur la croissance économique, mais aussi sur la taille de leur population et sur leur croissance démographique. En ce sens, leur succès reposera sur **la capacité de conjuguer de façon équilibrée la croissance économique et la croissance démographique**, ce que Toronto réussit mieux que Montréal.

02

LES MOTEURS DE LA CROISSANCE FAVORISENT LES ÉCONOMIES MÉTROPOLITAINES

Ce qu'il faut retenir

- Les grandes métropoles réunissent des activités **plus diversifiées et plus spécialisées**, qui bénéficient de vastes bassins de main-d'œuvre et de fournisseurs. Montréal possède ainsi la plus grande diversité industrielle parmi les métropoles canadiennes et accueille des activités parmi les moins répandues au pays.
- L'économie du savoir montréalaise repose sur deux piliers : le **manufacturier avancé** qui représente 43 % de l'emploi manufacturier de la métropole et qui comprend notamment l'aérospatiale et l'industrie pharmaceutique, ainsi que les **services à forte valeur ajoutée**, comme la finance et l'ingénierie, qui regroupent 19 % de l'emploi total.
- Entre 2011 et 2025, les services à forte valeur ajoutée ont progressé plus rapidement que l'ensemble de l'économie québécoise (**72 %** pour les services professionnels et **39 %** pour la finance, contre 28 % pour l'ensemble de l'économie). Ils ont aussi enregistré des gains de productivité soutenus, notamment par une meilleure utilisation des technologies numériques. Ces moteurs expliquent en partie la croissance économique plus rapide à Montréal que dans le reste du Québec.
- Les autres régions métropolitaines québécoises **disposent aussi de spécialisations porteuses** : Québec dans la finance et les services professionnels, Drummondville dans le manufacturier, Saguenay dans la transformation des métaux et Sherbrooke dans l'enseignement.
- Dans les plus petites agglomérations et les zones rurales, la croissance repose davantage sur le manufacturier, l'agriculture et les ressources naturelles. La croissance de ces industries **dépend largement des marchés internationaux**, mais celles-ci entretiennent aussi des liens avec Montréal. Ces activités génèrent une demande de services spécialisés dans les métropoles, tout en leur fournissant de l'énergie, des ressources et des produits manufacturés. Renforcer ces liens peut soutenir la croissance de l'ensemble du Québec.

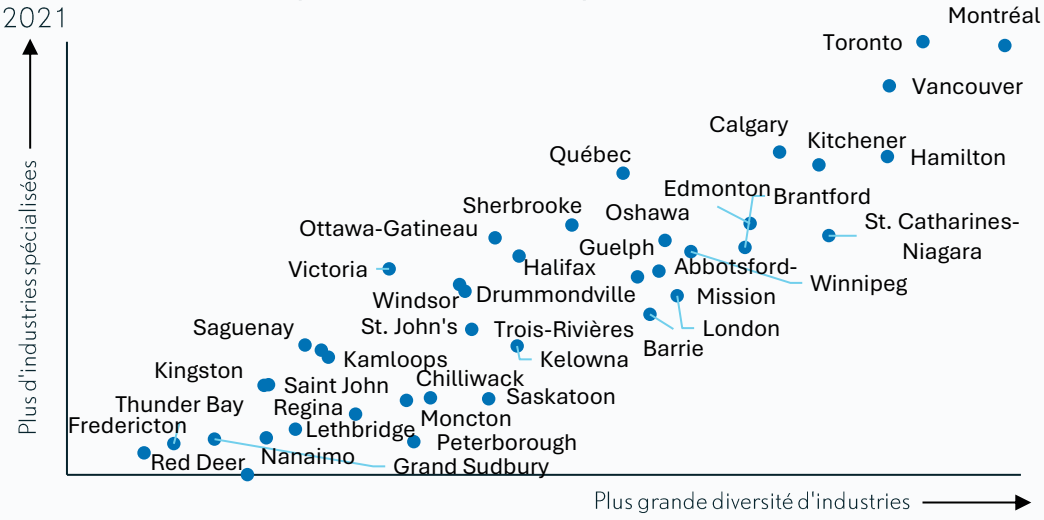
Les métropoles concentrent des activités plus diversifiées et plus spécialisées

- Dans les économies avancées, l'automatisation, la numérisation et la transformation des chaînes de production n'ont pas seulement modifié la nature des emplois : elles en ont aussi changé la géographie. La **croissance de l'emploi s'est déplacée vers des activités qui mobilisent des combinaisons complexes de compétences**, telles que la conception, la gestion, l'ingénierie et la recherche. Comme aucune entreprise ne possède à elle seule toutes ces expertises, ces activités bénéficient de **bassins de main-d'œuvre vastes et diversifiés**, que l'on retrouve surtout dans les grandes villes.
- La taille d'une métropole lui permet non seulement d'accueillir davantage d'industries, mais aussi des activités plus spécialisées, que peu d'autres territoires sont en mesure de soutenir. Le graphique 4 compare ainsi la diversité industrielle des régions métropolitaines canadiennes (axe horizontal) et le degré de spécialisation des industries qui y sont présentes (axe vertical). Les plus grandes métropoles, Montréal, Toronto et Vancouver, se distinguent nettement des plus petites régions métropolitaines comme Saguenay ou Drummondville avec davantage de diversité et une présence plus importante d'industries plus nichées. Montréal se distingue particulièrement par **sa diversité industrielle et par la présence d'activités spécialisées**, comme la fabrication de produits pharmaceutiques.
- Montréal se démarque par sa capacité à réunir et à coordonner une grande variété de compétences spécialisées. C'est cette complexité qui contribue à faire des grandes métropoles les principaux pôles de croissance dans une économie de plus en plus fondée sur le savoir.

Graphique 4

Diversité industrielle et présence d'industries spécialisées

2021



Source : *Canada after America: A Strategy for Prosperity in a Changed World*, Ricardo Hausmann et Eric Protzer à partir du Recensement 2021 (Statistique Canada)

Note : La diversité correspond au nombre effectif d'industries présentes dans une ville. La spécialisation mesure à quel point ces industries sont répandues dans les autres villes canadiennes. Moins elles sont présentes ailleurs, plus la région métropolitaine est considérée comme spécialisée.

À Montréal, le manufacturier avancé et les services à forte valeur ajoutée renforcent l'économie du savoir

- La diversité des activités présentes dans les grandes métropoles favorise le développement de l'économie du savoir, où la production, la diffusion et l'utilisation des connaissances jouent un rôle central. Cette économie repose autant sur des **activités manufacturières que sur des services**.
- Pour examiner plus précisément les écarts à l'intérieur du Québec, nous distinguons trois groupes : la RMR de Montréal ; les autres RMR (Québec, Saguenay, Drummondville, Sherbrooke, Trois-Rivières et la partie québécoise d'Ottawa-Gatineau) ; et les territoires hors RMR, qui comprennent les municipalités et les zones rurales situées à l'extérieur des régions métropolitaines.
- À Montréal, le secteur manufacturier représente 10 % de l'emploi. La métropole se distingue surtout par la place qu'y occupe le **manufacturier avancé**, c'est-à-dire des industries à moyenne-haute et haute intensité technologique (voir annexe), notamment l'aérospatiale et la fabrication de produits chimiques et pharmaceutiques. Les données de PIB à ce niveau de détail n'étant pas disponibles, nous analysons les données d'emploi.
- En 2025, le manufacturier avancé représentait **43 %** de l'emploi manufacturier à Montréal, contre **31 %** dans les autres RMR et **24 %** hors RMR. À l'échelle du Québec, l'emploi dans ce secteur a progressé de **20 %** entre 2011 et 2025, une croissance supérieure à celle de l'emploi total (+**17 %**).
- À ce manufacturier avancé s'ajoutent les **services à forte valeur ajoutée**, lesquels, dans le cadre de cette analyse, comprennent les services professionnels, scientifiques et techniques (services professionnels dans la suite du document), et la finance, les assurances, les services immobiliers et la gestion d'entreprise (finance et assurance dans la suite du document). Ces services, qui se distinguent par leur productivité élevée, occupent également une place plus importante à Montréal : **19 %** de l'emploi, contre **13 %** dans les autres RMR et **8 %** hors RMR.

43 % PART DE L'EMPLOI DU MANUFACTURIER AVANCÉ DANS LE MANUFACTURIER MONTRÉALAIS

- Le **manufacturier avancé et les services à forte valeur ajoutée se renforcent mutuellement**. Les entreprises manufacturières technologiques génèrent des besoins en financement, en ingénierie, en logiciels, en conseil et en services juridiques, soutenant ainsi le développement de services spécialisés. Les services desservant d'autres entreprises tendent donc à se développer **là où se trouvent leurs principaux clients**, notamment les sièges sociaux, les grandes entreprises, les institutions financières et les administrations publiques. Les liens entre les services aux entreprises et les industries qui les utilisent constituent ainsi un déterminant important de leur localisation.
- Ces interactions peuvent produire des effets cumulatifs: les entreprises favorisent le développement d'un bassin de compétences et de fournisseurs spécialisés, qui renforce à son tour l'attractivité du territoire pour d'autres entreprises.
- Les **universités participent à cet écosystème** du savoir en formant une main-d'œuvre qualifiée, en produisant de la recherche et en favorisant la circulation des connaissances. Leur présence ne suffit toutefois pas, à elle seule, à assurer le développement d'activités à forte valeur ajoutée. Les effets

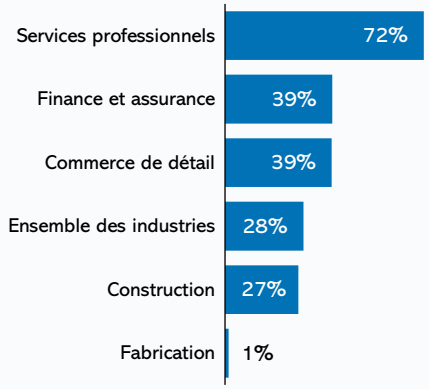
sont plus importants lorsque les universités s'intègrent dans un ensemble qui comprend des employeurs, des clients, des fournisseurs spécialisés, des sources de financement et des réseaux permettant aux connaissances de circuler.

Une croissance plus rapide pour les services à forte valeur ajoutée

- La création de richesse générée par les **services à forte valeur ajoutée est encore plus concentrée à Montréal que l'emploi**. En 2024 (dernière donnée régionale disponible), ces services représentaient **29 %** du PIB montréalais, contre **23 %** dans les autres RMR et **16 %** hors RMR.
- Leur contribution économique tient notamment à leur productivité : les services professionnels et la finance et les assurances génèrent respectivement 60 $ et 181 $ de PIB par heure travaillée en 2025, contre 48 $ en moyenne dans les autres services. Cette productivité particulièrement élevée de finance et assurance s'explique par les services immobiliers, inclus dans notre classification, dont la productivité atteint 419 $ par heure travaillée.

Graphique 5

Croissance du PIB réel québécois par industrie entre 2011 et 2025



Note : seules les industries représentant plus de 5 % du PIB québécois sont incluses. Celles relevant principalement du secteur public sont exclues.
Source : Institut de la statistique du Québec

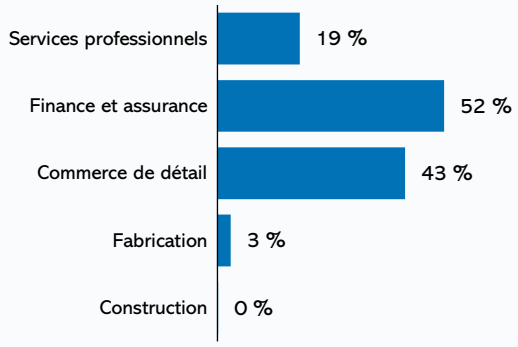
- Ces secteurs ont aussi **progressé plus rapidement que l'ensemble de l'économie québécoise** entre 2011 et 2025 : une croissance du PIB réel de **72 %** pour les services professionnels, scientifiques et techniques et **39 %** pour la finance et les assurances, contre **28 %** pour l'ensemble de l'économie (graphique 5). Leur présence plus marquée dans les métropoles contribue ainsi à y concentrer la croissance économique.
- Cette tendance devrait se poursuivre. Selon les prévisions de Signal49, les services financiers (9,3 %) et les services professionnels (9,1 %) devraient continuer à croître plus rapidement au Québec que l'ensemble de l'économie (7,5 %) entre 2025 et 2030.

Les services à forte valeur ajoutée tirent profit des avancées technologiques

- Les services à forte valeur ajoutée ont connu des gains de productivité importants. Le secteur de la finance et des assurances affiche notamment la plus forte progression entre 2011 et 2025 avec **52 %** (graphique 6).
- Ces gains peuvent avoir trois origines : davantage de **capital** par travailleur (équipements ou logiciels, par exemple), une **main-d'œuvre plus qualifiée** ou expérimentée (la composition de la main-d'œuvre), ou une **utilisation plus efficace** du travail et du capital. Cette dernière composante, appelée productivité multifactorielle, peut notamment refléter une meilleure organisation du travail, de nouvelles méthodes de production ou une utilisation plus efficace des technologies.
- Dans la **finance et les assurances**, c'est surtout ce troisième facteur qui a joué. Entre 2011 et 2023 (dernière donnée disponible pour cette analyse), les gains d'efficacité ont ajouté **2,1** points de pourcentage à la croissance annuelle moyenne de la productivité, contre 1,5 point pour l'augmentation du capital par travailleur et 0,2 point pour la composition de la main-d'œuvre (graphique 7). Dans les services professionnels également, ce sont les gains d'efficacité qui ont le plus contribué à la hausse de la productivité, bien que cette dernière ait été plus modérée que pour la finance et les assurances. À l'inverse, dans la construction, la productivité multifactorielle a diminué, freinant la croissance de la productivité du travail. Dans la fabrication, sa contribution est demeurée positive, mais relativement limitée.

Graphique 6

Variation totale de la productivité du travail
2011 à 2025, en pourcentage

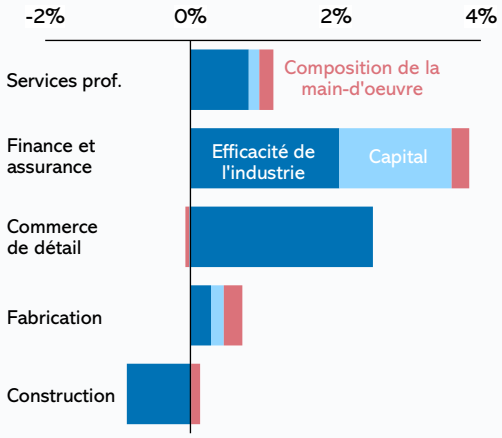


Note : seules les industries représentant plus de **5 % du** PIB québécois sont incluses. Les industries relevant principalement du secteur public sont exclues.

Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0713-01

Graphique 7

Contribution annuelle à la croissance de la productivité du travail selon la composante
2011 à 2023, points de pourcentage



Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0211-01

- Au cours de cette période, de nombreuses **technologies numériques déjà existantes se sont largement diffusées dans le secteur des services**. Leur utilisation plus intensive peut expliquer en partie l'amélioration de la productivité multifactorielle. Selon la Banque du Canada, ces technologies numériques peuvent améliorer la productivité par trois principaux mécanismes : la robotisation de certaines tâches, un accès plus rapide et plus complet à l'information et une utilisation plus efficace du capital. Dans les services, une **meilleure disponibilité des données** peut notamment accélérer l'analyse, améliorer la prise de décision et permettre d'optimiser les

processus. Ces gains dépendent toutefois de la **capacité des organisations à intégrer les technologies** à leurs méthodes de travail et à disposer des compétences nécessaires pour les utiliser.

- D'ailleurs, l'expérience américaine montre également que les importants gains de productivité dans certains services professionnels et de gestion s'expliquent par leur utilisation de technologies déjà disponibles, comme l'infonuagique, la visioconférence ou les téléphones intelligents.
- Cette dynamique pourrait **s'accélérer avec l'adoption de l'intelligence artificielle** et de l'automatisation des tâches qu'elle permet. Selon une récente étude de Signal49, une adoption rapide et une utilisation à plein potentiel de l'intelligence artificielle pourraient générer des gains de productivité de 11 % pour les services professionnels et de 9 % dans les services financiers, tout en continuant à voir progresser l'emploi (respectivement +46 % et +25 %) à l'horizon de 2045.
- Ces mécanismes ne sont pas propres aux services. Dans plusieurs industries manufacturières, la numérisation a plutôt pris la forme d'une automatisation accrue de la production.

Des moteurs de croissance complémentaires à ceux de Montréal

- Les services à forte valeur ajoutée constituent un moteur important de la croissance des grandes métropoles. Ils occupent **une place plus importante à Toronto qu'à Montréal**, représentant **27 %** de l'emploi contre **19 %**. La concentration de ces activités contribue ainsi à expliquer la croissance économique plus rapide de Toronto, tant par rapport à Montréal qu'au reste de l'Ontario.
- Certaines régions métropolitaines du Québec profitent également de ces moteurs de croissance. C'est notamment le cas de la **RMR de Québec, où les services financiers et les assurances, tout comme les services professionnels, représentent une part de l'emploi supérieure à la moyenne des RMR québécoises**.
- Au-delà des services à forte valeur ajoutée, les autres territoires québécois disposent aussi de leurs propres moteurs de croissance. Parmi les régions métropolitaines, Drummondville se distingue par son secteur manufacturier, Saguenay par la transformation des métaux et Sherbrooke par l'enseignement.
- Dans les territoires hors RMR, le secteur manufacturier est davantage tourné vers des industries de faible intensité technologique, comme la transformation alimentaire, le bois et le papier, qui y représentaient **76 %** de l'emploi manufacturier en 2025. L'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles y occupent également une place plus importante.
- **La croissance de ces industries ne se fait pas nécessairement au détriment de Montréal et ne dépend pas non plus uniquement de la métropole**. Plusieurs d'entre elles vendent une part importante de leur production à l'extérieur du Québec. Leur croissance dépend donc largement de leur capacité à **accéder aux marchés internationaux et à y demeurer compétitives**. Dans un contexte de transformation des échanges commerciaux, de montée du protectionnisme et de réorganisation des chaînes d'approvisionnement, le développement de nouveaux débouchés et le positionnement des industries québécoises sur les marchés mondiaux seront déterminants pour la croissance des régions.
- **Ces activités peuvent néanmoins contribuer à la croissance de Montréal, et inversement** Les entreprises établies dans les autres régions ont notamment **besoin de financement, d'ingénierie, de technologies** numériques et de services juridiques, dont une partie est concentrée dans la métropole. Montréal contribue aussi au développement des autres territoires par l'innovation et la formation de la main-d'œuvre. Les technologies développées dans la métropole peuvent être utilisées par des entreprises ailleurs au Québec, tout comme les diplômés de ses établissements d'enseignement peuvent **mettre leurs compétences au service des économies régionales**.

- À l'inverse, les entreprises montréalaises peuvent bénéficier de la présence d'industries et de fournisseurs spécialisés ailleurs au Québec. Ces liens pourraient être particulièrement importants dans le secteur manufacturier, où les entreprises de pointe de Montréal peuvent entretenir des relations de fournisseurs et de clients avec celles établies dans les autres régions. **Ces complémentarités pourraient contribuer à expliquer pourquoi les écarts de PIB par habitant sont moins marqués entre Montréal et le reste du Québec qu'entre Toronto et le reste de l'Ontario.**

03

LE RENOUVELLEMENT DU CAPITAL HUMAIN NE PEUT ÊTRE TENU POUR ACQUIS

Ce qu'il faut retenir

- Les deux principaux moteurs de la croissance montréalaise, les services à forte valeur ajoutée et le manufacturier avancé, font largement appel à une main-d'œuvre hautement qualifiée. Les emplois de gestion et les professions exigeant généralement une formation universitaire représentent ainsi **36 %** de l'emploi à Montréal, contre **33 %** dans les autres RMR québécoises et **25 %** hors des RMR.
- Le recours à une main-d'œuvre qualifiée **dépasse toutefois ces deux secteurs**. Dans plusieurs industries, la proportion d'emplois hautement qualifiés est plus élevée à Montréal qu'ailleurs au Québec. Dans le commerce de gros, par exemple, elle atteint 31 %, contre 21 % dans les autres RMR et 20 % hors des RMR.
- Le renouvellement du bassin de travailleurs qualifiés représentera un défi dans les prochaines années. Entre 2011 et 2025, la hausse des effectifs universitaires au Québec a reposé en grande majorité sur les étudiants internationaux, dont le nombre pourrait être freiné par les restrictions migratoires. En 2030, la population de 20 à 29 ans serait pratiquement **inchangée par rapport à 2011** à Montréal, contre une **hausse de 26 % à Toronto**.
- Le ralentissement de l'immigration partout au Canada freinera la croissance du bassin de personnes en âge de travailler (20 à 64 ans), mais cette baisse devrait être **plus marquée à Montréal** (-6 % entre 2025 et 2030) qu'à Toronto (-2 %). Ces perspectives sont particulièrement préoccupantes pour Montréal, qui continue de perdre davantage de résidents au profit du reste du Québec.

L'économie montréalaise compte la plus forte concentration d'emplois qualifiés au Québec…

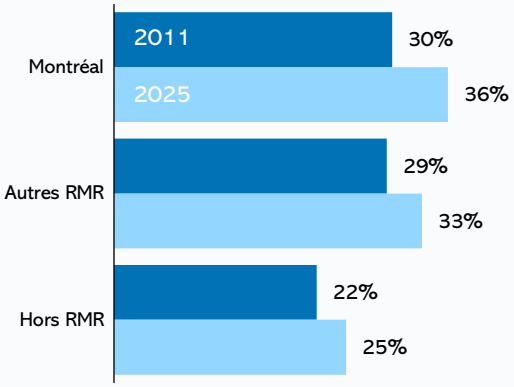
- La croissance de l'économie montréalaise repose en grande partie sur des activités à forte valeur ajoutée qui **nécessitent une main-d'œuvre hautement qualifiée**. Pour mieux comprendre les forces et les défis de la métropole, les données disponibles permettent d'examiner plus précisément la structure de l'emploi et les caractéristiques de la main-d'œuvre à Montréal, en les comparant aux autres territoires québécois.
- En 2025, les postes de gestion et les professions exigeant généralement une formation universitaire (FÉER 0 et 1) représentaient **36 %** de l'emploi à Montréal, contre **33 %** dans les autres RMR et **25 %** dans les régions hors RMR (graphique 8).
- En outre, cette spécialisation s'est accentuée depuis 2011. En effet, le nombre d'emplois hautement qualifiés a augmenté de **44 %** à Montréal, contre **33 %** dans les autres RMR et **27 %** hors RMR (graphique 9).
- La proportion plus élevée d'emplois hautement qualifiés à Montréal ne s'explique pas uniquement par la concentration de services à forte valeur ajoutée. En fait, plusieurs industries utilisant une diversité de profils emploient également davantage de travailleurs qualifiés à Montréal que dans les autres territoires. C'est le cas notamment du **commerce de gros**, où la proportion de travailleurs **hautement qualifiés est de 31 % à Montréal**, contre 21 % dans les autres RMR et 20 % hors RMR.
- Il en va de même dans le secteur manufacturier, qui compte 24 % de travailleurs hautement qualifiés à Montréal, 20 % dans les autres RMR et 12 % hors RMR.

44 % ENTRE 2011 ET 2025, LE NOMBRE D'EMPLOIS HAUTEMENT QUALIFIÉS A AUGMENTÉ DE 44 % À MONTRÉAL, CONTRE 33 % DANS LES AUTRES RMR ET 27 % HORS RMR

- Deux facteurs peuvent expliquer ces écarts. D'abord, la composition des grands secteurs varie selon les territoires. Dans le secteur manufacturier, par exemple, **Montréal concentre davantage d'industries à haute intensité technologique**, comme l'aérospatiale, qui emploient une proportion plus élevée de diplômés universitaires. À l'inverse, des activités comme la fabrication de pâtes et papiers occupent une place plus importante hors RMR.
- Ensuite, au sein d'une même industrie, les **fonctions exercées peuvent varier selon le territoire**. Ainsi, les postes de gestion, de conception et d'ingénierie, qui nécessitent généralement une main-d'œuvre hautement qualifiée, **tendent à se concentrer dans les métropoles**, tandis que ceux liés à la production sont davantage répartis sur le territoire.

Graphique 8

Emplois hautement qualifiés
Part de l'emploi total

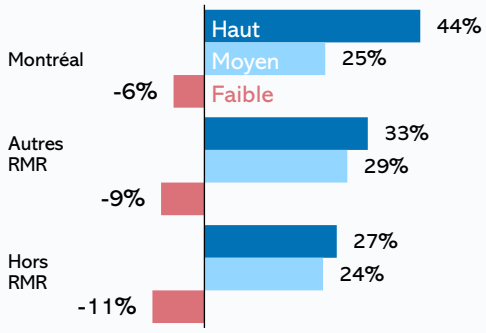


Note : emplois correspondant aux FÉER 0 et 1.

Sources : Statistique Canada, tableaux 14-10-0419-01 et 14-10-0468-03

Graphique 9

Variation de l'emploi selon le niveau de qualification exigé, 2011 à 2025
En pourcentage



Note : classification des emplois selon les FÉER (haut = 0, 1 ; moyen = 2, 3 ; faible = 4, 5)

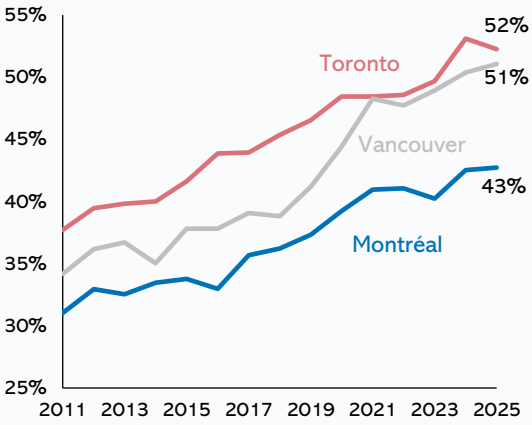
Sources : Statistique Canada, tableaux 14-10-0468-01 et 14-10-0416-01

… mais compte moins de diplômés universitaires que d'autres grandes métropoles nord-américaines

- Si l'essor des services et de l'économie du savoir a fait de Montréal un pôle de croissance pour le Québec, la poursuite de celle-ci dépendra de deux conditions : l'adoption de technologies qui améliorent la productivité et la disponibilité d'une main-d'œuvre suffisamment nombreuse et qualifiée. **Sur ce second plan, Montréal ne peut tenir son avantage pour acquis**.
- La proportion de Montréalais de 25 à 64 ans détenant au moins un baccalauréat est passée de **31 %** en 2011 à **43 %** en 2025 (graphique 10). Cet indicateur, qui porte sur l'ensemble de la population, qu'elle soit au travail ou non, renseigne sur le niveau de scolarité du bassin potentiel de main-d'œuvre.
- Néanmoins, malgré cette progression, Montréal accuse toujours un retard par rapport aux autres grandes métropoles nord-américaines, particulièrement avec Toronto (**52 %**) et Vancouver (**51 %**), qui ont connu une croissance plus rapide au cours de la période.
- Cet écart s'explique en partie par **la place historiquement plus importante de l'immigration** dans ces deux métropoles. Les immigrants étant, en moyenne, plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire, leur présence contribue à relever le taux de diplomation. À Montréal, en 2025, ils représentaient ainsi **33 %** de la population de 25 à 64 ans, mais **39 %** des diplômés universitaires de ce même groupe d'âge.
- Les effectifs universitaires ont également augmenté moins rapidement au Québec qu'en Ontario. Les données disponibles à l'échelle provinciale montrent qu'entre 2011 et 2025, les universités ont accueilli **115 000 étudiants supplémentaires en Ontario,** contre **35 000 au Québec**. En outre, dans les provinces analysées, l'essentiel de la croissance est issu des étudiants internationaux (graphique 11).

Graphique 10

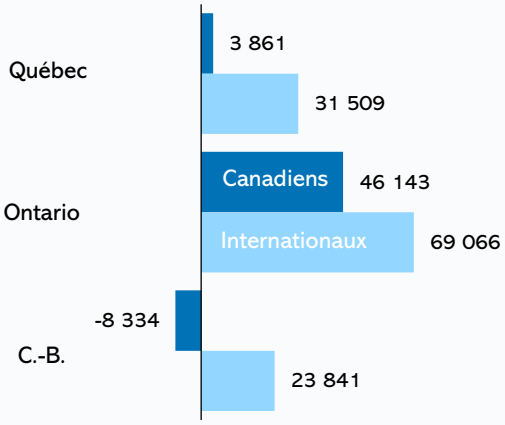
Part de la population de 25 à 64 ans titulaire d'un baccalauréat ou plus
Données annuelles



Source : Statistique Canada, compilation spéciale

Graphique 11

Croissance des effectifs universitaires selon le statut de 2011 à 2025

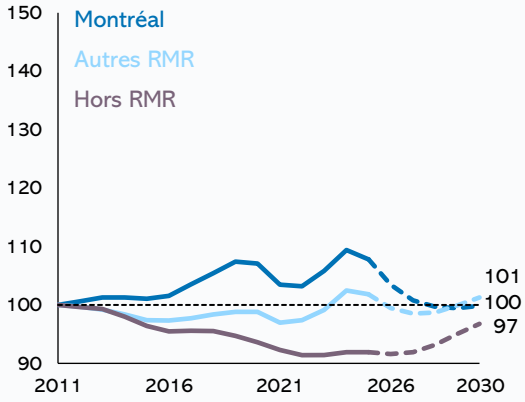


Source : Statistique Canada, tableau 37-10-0086-01

- Cette différence tient en partie à la démographie. Entre 2011 et 2025, l'Ontario a gagné plus de **560 000 personnes de 20 à 29 ans**, un groupe d'âge particulièrement susceptible de fréquenter l'université, tandis que le Québec en a gagné près de **26 000**.
- Plus précisément, elle tient aux flux migratoires. Au cours de cette même période, l'augmentation du nombre d'étudiants universitaires a été principalement due aux étudiants internationaux tant au Québec qu'en Ontario. En Ontario, l'apport de 69 000 étudiants internationaux a expliqué 60 % de la hausse. Au Québec, si leur accroissement a été plus modeste, à 31 000, cet apport a représenté **la quasi-totalité de la hausse de 35 000 des effectifs universitaires**.
- Or, cette source de croissance devrait se tarir au cours des prochaines années. Déjà, les universités québécoises ont subi deux baisses consécutives de près de 12 % de leurs inscriptions d'étudiants internationaux, en 2025 et en 2026.

Graphique 12

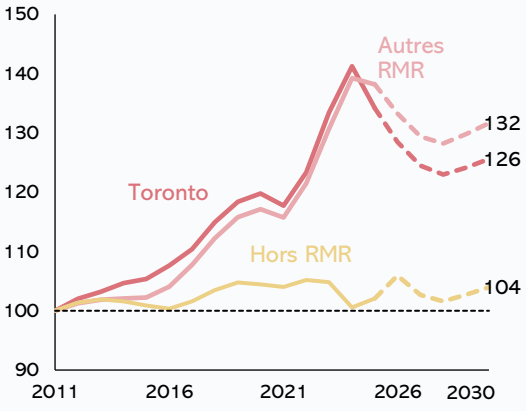
Évolution de la population de 20 à 29 ans au Québec de 2011 à 2030
Base 100 = 2011



Source : Institut de la statistique du Québec

Graphique 13

Évolution de la population de 20 à 29 ans en Ontario de 2011 à 2030
Base 100 = 2011



Source : Statistique Canada, tableau 17-10-0148-01, 17-10-0005-01, 17-10-0162-01

- Les projections démographiques indiquent que cet écart en termes de population d'âge universitaire devrait persister, et même se creuser. **En 2030, la population de 20 à 29 ans serait pratiquement inchangée par rapport à 2011 à Montréal** (graphique 12), contre une hausse de

26 % à Toronto (graphique 13). Cette différence s'observe également dans les autres RMR, où la croissance atteindrait 32 % en Ontario, contre seulement 1 % au Québec. La progression plus limitée du bassin de jeunes adultes au Québec constitue ainsi un défi supplémentaire pour le renouvellement des effectifs universitaires et la formation de la relève qualifiée.

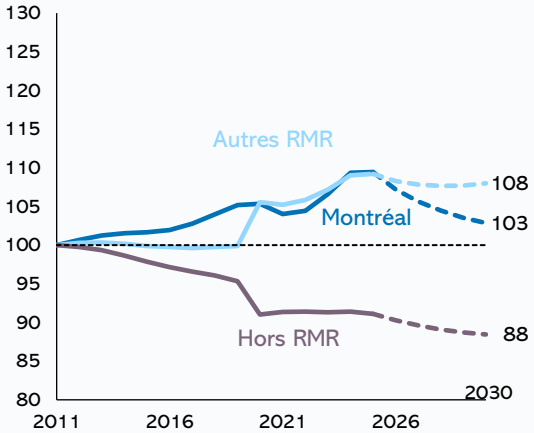
- Le potentiel d'attraction des étudiants internationaux sera également affecté par les **politiques migratoires plus restrictives des gouvernements fédéral et québécois**, notamment les resserrements des voies d'accès à la résidence permanente (dont l'abolition à venir du Programme de l'expérience québécoise [PEQ]) qui pourraient décourager les étudiants qui souhaitent s'installer au Québec après leurs études

Le ralentissement de l'immigration risque de toucher particulièrement Montréal

- Dans sa planification pluriannuelle de l'immigration, le gouvernement sortant avait prévu une réduction des résidents temporaires et un abaissement à 45 000 des admissions à l'immigration permanente. Le nouveau gouvernement s'est engagé à réduire davantage ce seuil et à le faire passer à 35 000. Cet engagement pourrait se concrétiser dès le dépôt du prochain plan annuel d'immigration, que le ministre devra présenter à l'Assemblée nationale dans les 15 jours suivant la reprise de ses travaux. Cette **diminution de l'immigration toucherait particulièrement Montréal**.
- Selon les projections de l'ISQ, la population montréalaise de 20 à 64 ans diminuerait de **6 %** entre 2025 et 2030, contre des baisses de **1 %** dans les autres RMR et de **3 %** hors RMR. Ces projections reposent sur les seuils d'immigration du gouvernement sortant et ne tiennent pas compte de la réduction supplémentaire envisagée par le nouveau gouvernement.
- Les perspectives démographiques de Montréal sont également moins favorables que celles de Toronto. La métropole ontarienne connaîtrait elle aussi une diminution de sa population de 20 à 64 ans d'ici 2030, mais celle-ci serait moins prononcée (-2 % entre 2025 et 2030). En conséquence, **la population en âge de travailler de Montréal reviendrait presque à son niveau de 2011, tandis que celle de Toronto demeurerait environ 20 % plus élevée** (graphiques 14 et 15).

Graphique 14

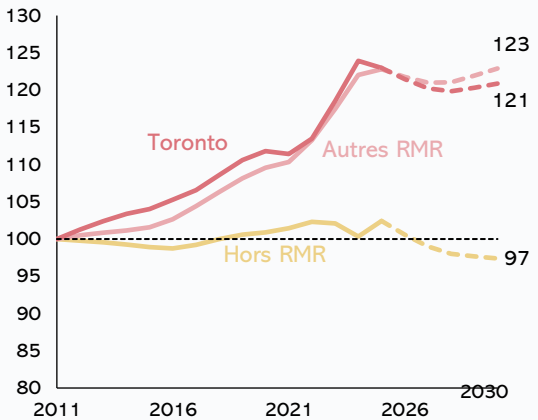
Évolution de la population de 20 à 64 ans au Québec de 2011 à 2030
Base 100 = 2011



Source : Institut de la statistique du Québec

Graphique 15

Évolution de population de 20 à 64 ans en Ontario
Base 100 = 2011



Source : Statistique Canada, tableaux 17-10-0162-01, 17-10-0148-01 et 17-10-0005-01

- Ce recul est d'autant plus préoccupant que Montréal **perd davantage de résidents au profit des autres régions du Québec qu'elle en attire**, tandis que les autres RMR et les territoires hors RMR gagnent des résidents grâce à ces déplacements. Ce déficit migratoire de la métropole par rapport au reste du Québec s'est même creusé, passant de près de 10 000 dans les années 2010 à près de 23 000 en 2025. Selon les prévisions démographiques, Montréal continuera de perdre des résidents au profit des autres régions du Québec et des autres provinces jusqu'en 2030.
- Ces départs réduisent la capacité de Montréal à compenser le ralentissement de l'immigration, et accentuent le risque d'un recul de sa population. Les raisons qui poussent les ménages à quitter Montréal sont multiples et comprennent notamment le coût du logement, la recherche d'une autre qualité de vie et la possibilité de faire du télétravail, mais aussi l'amélioration des possibilités d'emploi ailleurs au Québec.
- Pour développer ces secteurs porteurs (les services à forte valeur ajoutée et le secteur manufacturier avancé) et soutenir leur croissance, Montréal **doit parvenir à attirer davantage d'investissements**. La métropole dispose de plusieurs atouts face à ses concurrentes nord-américaines, notamment des coûts d'exploitation parmi les plus faibles. Mais les entreprises investissent aussi là où elles peuvent **être les plus productives et accéder à une main-d'œuvre qualifiée**. Or, selon la dernière édition de Comparer Montréal, la métropole arrive au dernier rang parmi 12 grandes villes nord-américaines pour la productivité et à l'avant-dernier rang pour le capital humain. **Ces faiblesses risquent de limiter sa capacité à attirer les investissements nécessaires au développement de son économie.**

04

MONTRÉAL DOIT POUVOIR ATTIRER ET RETENIR LES TALENTS DONT SON ÉCONOMIE A BESOIN

Ce qu'il faut retenir

- Montréal pourra difficilement compter sur les jeunes des autres régions du Québec pour compenser une diminution de l'arrivée de talents de l'étranger. Depuis 2020, davantage de jeunes de 20 à 24 ans quittent Montréal pour le reste du Québec que l'inverse, avec une **perte nette de 1 050 personnes** en 2025. Chez les 25 à 34 ans, cette perte a presque triplé, passant de 1 800 à 5 000 personnes par année entre les périodes précédant et suivant la pandémie.
- L'abordabilité du logement est un facteur pour attirer et retenir cette main-d'œuvre qualifiée venant des autres régions du Québec. À Montréal, le loyer demandé pour un logement vacant de deux chambres représentait **21 %** du revenu combiné de deux jeunes adultes gagnant chacun le revenu moyen en 2024, contre **17 %** en 2019. Cette hausse peut contribuer aux départs et limiter la capacité des jeunes à s'installer là où leurs compétences sont recherchées.
- **L'enjeu de l'abordabilité se pose moins lorsqu'il s'agit d'attirer des talents de l'étranger**. Au départ, Montréal demeure plus abordable que plusieurs grandes métropoles nord-américaines. Mais d'autres facteurs contribuent aussi à l'attractivité de la métropole comme la **qualité de vie**, pour laquelle Montréal se classe en peloton de tête des métropoles nord-américaines. Des efforts seront nécessaires pour préserver cet avantage.

Préserver l'accès aux talents internationaux

- Le ralentissement de l'immigration amorcé depuis 2024 par les gouvernements fédéral et québécois visait à stabiliser les arrivées après la forte hausse observée à la sortie de la pandémie. Cette réduction pourrait toutefois toucher particulièrement Montréal **et limiter son accès à la main-d'œuvre hautement qualifiée dont dépend une partie de sa croissance**, avec des conséquences pour l'ensemble du Québec.
- Le prochain plan d'immigration offre l'occasion de **concilier cet objectif de stabilisation avec les besoins économiques du Québec**. Trois avenues permettraient de préserver davantage les talents nécessaires à son développement :
- **Faciliter l'accès à la résidence permanente des travailleurs et des diplômés qualifiés déjà présents**. L'approche privilégiée par le nouveau gouvernement, qui consiste à sélectionner les résidents permanents parmi les étudiants et les travailleurs étrangers temporaires, va dans ce sens. Cependant, le seuil de 35 000 personnes ne permettra pas de retenir au Québec un nombre suffisant de candidats, travailleurs spécialisés ou étudiants qualifiés. En outre, ce seuil créera des goulots d'étranglement et des périodes d'attente difficilement gérables. Un seuil plus élevé permettrait au Québec de sélectionner à même son immigration économique un plus grand nombre de candidats pour lesquels le Québec établit ses propres critères de sélection, tout en évitant de recourir à des mécanismes d'admission hors seuil, plus difficiles à planifier et qui laissent beaucoup moins de contrôle au gouvernement pour la sélection.
- **Mieux cibler la réduction de l'immigration temporaire**. Alors que le nombre d'étudiants étrangers est déjà revenu autour du plafond visé par le précédent gouvernement du Québec, les efforts de réduction devraient désormais être davantage ciblés. Les étudiants universitaires, particulièrement ceux des cycles supérieurs et en recherche, devraient être davantage préservés des réductions, compte tenu de leur contribution à la formation de la relève et à l'innovation.
- **Adapter les demandes adressées au gouvernement fédéral**. Le gouvernement sortant demandait une réduction de 50 % du nombre de titulaires de permis de travail dans le Programme de mobilité internationale. Plutôt que de viser une réduction uniforme, le Québec devrait prioriser l'obtention de pouvoirs accrus de sélection et de fixation des seuils dans le Programme de mobilité internationale, qui relève principalement du gouvernement fédéral. Il pourrait ainsi mieux cibler la composante économique de cette immigration temporaire en fonction de ses besoins, tout en préservant notamment les voies permettant de retenir les diplômés du Québec et d'accueillir des travailleurs hautement qualifiés.

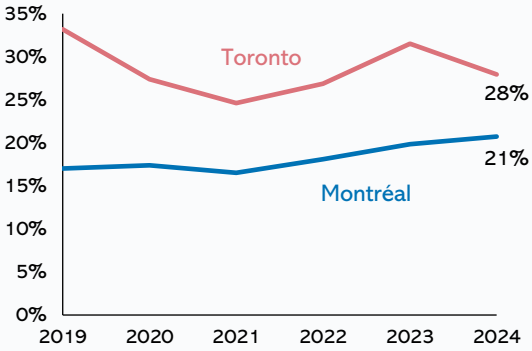
Préserver l'abordabilité pour attirer les jeunes du reste du Québec

- Les grandes métropoles tirent une partie de leur dynamisme de leur capacité à attirer des travailleurs qualifiés des territoires qui les entourent. Cette mobilité profite aussi aux travailleurs eux-mêmes : elle leur permet d'accéder aux endroits où les possibilités d'emploi, les salaires et la productivité sont les plus élevés. À l'échelle de l'économie, elle contribue ainsi à une **meilleure adéquation entre les compétences et les emplois.**
- Mais ce mécanisme dépend d'une condition importante : il faut pouvoir se permettre de vivre là où se trouvent les occasions économiques. Aux États-Unis, plusieurs travaux ont montré que le coût élevé du logement dans certaines des villes les plus productives **freine l'arrivée de travailleurs** et limite les gains économiques associés à la concentration de l'activité. Ainsi, les contraintes à l'offre de logements dans des villes très productives comme New York et San Francisco ont empêché davantage de travailleurs d'y accéder, avec des effets mesurables sur la croissance agrégée.
- Comme d'autres métropoles, Montréal concentre une proportion supérieure à son poids des emplois hautement qualifiés, des universités et de plusieurs secteurs à forte valeur ajoutée. Sa **capacité à attirer des travailleurs provenant des autres régions du Québec, pour y étudier, y travailler ou y amorcer leur carrière**, contribue donc directement à la mobilité de la main-d'œuvre et au fonctionnement du marché du travail québécois. Si le **coût d'entrée dans la métropole devient trop élevé**, cette circulation peut être freinée.
- Jusqu'en 2019, Montréal attirait plus de jeunes de 20 à 24 ans du reste du Québec qu'elle en perdait. **Ce solde est cependant devenu négatif en 2020, et l'est demeuré depuis**. En 2025, la perte nette atteignait environ 1 050 personnes. Cette évolution est particulièrement importante, puisque ces jeunes adultes sont au début de leur parcours professionnel, une période où les études et les premières occasions d'emploi favorisent normalement la mobilité vers les grands centres.
- Chez les **jeunes adultes (25 à 34 ans),** les départs nets ne sont pas nouveaux, mais ils ont presque **triplé depuis la pandémie**. Ainsi, Montréal perdait en moyenne 1 800 personnes par année entre 2011 et 2019, contre **5 000 par année entre 2021 et 2024**.
- Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces mouvements. Chez les plus jeunes, le **développement de l'offre de formation collégiale et universitaire en région** pourrait réduire la nécessité de s'installer à Montréal pour poursuivre des études. Le vieillissement de la population pourrait aussi favoriser les **possibilités d'emploi dans les autres régions du Québec**.
- Mais la **détérioration de l'abordabilité** des logements peut aussi expliquer en partie ce désamour des jeunes pour Montréal. Le coût du logement a effectivement augmenté plus rapidement que les revenus des jeunes adultes. Sur le **marché locatif**, le loyer demandé pour un logement vacant de 2 chambres représentait l'équivalent de **17 %** du revenu combiné de **2 personnes de 25 à 34 ans** gagnant chacune le revenu moyen à Montréal en 2019 (première donnée disponible). Cette proportion atteignait **21 %** en 2024 (graphique 16). À l'inverse, ce rapport s'est amélioré à Toronto au cours de la même période, même si le logement y demeure nettement moins abordable qu'à Montréal. Cette amélioration s'explique par une récente croissance de l'offre locative.

- L'écart entre le coût du logement et les revenus apparaît encore plus nettement lorsqu'on considère **l'accession à la propriété**. Depuis 2019, **l'indice des prix résidentiels** à Montréal a progressé de **54 %**, tandis que le **revenu moyen des 25 à 34 ans a augmenté de 26 %** (graphique 17). Pour les jeunes adultes qui souhaitent non seulement venir travailler à Montréal, mais aussi s'y établir durablement, l'accès au logement représente donc une contrainte sensiblement plus importante qu'au début de la période.
- L'abordabilité du logement à Montréal n'est donc pas uniquement un enjeu social ou de qualité de vie. Elle contribue au **fonctionnement même du marché du travail québécois**, puisqu'elle détermine en partie qui peut se déplacer vers les endroits où ses compétences ont le plus de valeur. Pour Montréal, préserver son attractivité suppose à la fois de rester concurrentielle face aux autres grandes métropoles et de demeurer suffisamment accessible pour continuer à attirer les talents du reste du Québec.

Graphique 16

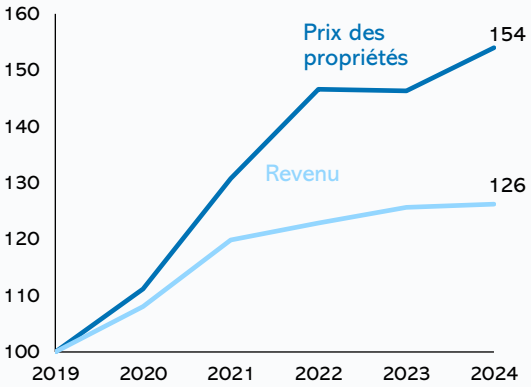
Loyer demandé en proportion du revenu des 25 à 34 ans



Note : ratio du loyer demandé pour un logement de 2 chambres sur le revenu combiné de 2 personnes âgées de 25 à 34 ans ayant un revenu moyen.
Source : Statistique Canada, tableaux 11-10-0239-01, 46-10-0092-01 et 18-10-0005-01

Graphique 17

Variation du prix des propriétés et du revenu moyen des 25 à 34 ans à Montréal
Base 100 = 2019



Sources : Teranet–Banque Nationale et Statistique Canada, tableaux 11-10-0239-01 et 18-10-0005-01

La qualité de vie, un atout pour attirer les talents internationaux

- **L'enjeu de l'abordabilité se pose moins lorsqu'il s'agit d'attirer des talents de l'étranger**. Au départ, Montréal demeure plus abordable que plusieurs grandes métropoles nord-américaines. Mais **d'autres facteurs contribuent à l'attractivité** de la métropole comme les politiques d'immigration et surtout la qualité de vie.
- Or, Montréal se classe dans le **peloton de tête des métropoles nord-américaines pour sa qualité de vie**, notamment grâce à son tissu culturel, son accessibilité pour les piétons et les cyclistes, la vitalité des quartiers et des rues commerciales, les restaurants, la sécurité et les activités offertes au quotidien.
- Ces attributs contribuent à l'image de la ville auprès des Québécois des autres régions, mais aussi des étudiants et des travailleurs spécialisés internationaux et des investisseurs étrangers.
- **Cet avantage ne peut toutefois être tenu pour acquis**. La congestion, l'itinérance et certaines faiblesses environnementales pourraient réduire l'attrait de Montréal. Préserver une qualité de vie élevée à un coût relativement abordable demeure donc un enjeu important pour attirer les talents dont son économie a besoin.

Conclusion

Il peut être difficile, au Québec comme ailleurs dans les économies avancées, de soutenir le développement des grandes métropoles **sans donner l'impression que les autres régions sont laissées de côté.**

Or, le **développement économique n'est pas un jeu à somme nulle**. La croissance de Montréal ne se fait pas nécessairement au détriment des autres territoires québécois. La métropole **possède ses propres moteurs de croissance**, notamment les services professionnels et financiers ainsi que le manufacturier avancé. Ces activités connaissent une **croissance plus rapide que le reste de l'économie** et sont davantage **concentrées dans les grandes métropoles**. Elles contribuent ainsi à expliquer pourquoi les métropoles, au Québec comme ailleurs dans le monde, **tendent à croître plus rapidement** que les autres territoires.

Les autres régions métropolitaines et les territoires hors des grands centres possèdent, quant à eux, **leurs propres spécialisations économiques**. Pour plusieurs de ces activités, les principaux concurrents ne se trouvent pas à Montréal, mais **ailleurs au Canada ou à l'international**. Pour soutenir la création de richesse dans ces territoires, l'enjeu est donc de renforcer leur capacité à développer leurs marchés et à faire face à cette concurrence.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de concurrence entre les territoires. Les gouvernements doivent notamment choisir quels projets d'infrastructures financer, quelles entreprises soutenir et où localiser les emplois publics. Dans un contexte budgétaire contraint, ces **décisions peuvent favoriser certains territoires plutôt que d'autres**, même si leur développement économique n'est pas nécessairement en concurrence.

Une chose est certaine : pour **favoriser la prospérité de l'ensemble du Québec, il faut aussi permettre à Montréal de réaliser pleinement son potentiel de croissance**. Or, le dynamisme économique de la métropole repose largement sur sa capacité à attirer et à retenir une **main-d'œuvre qualifiée, ainsi qu'à innover**.

Pour préserver son attractivité face aux autres métropoles nord-américaines et consolider son statut de grande ville universitaire, il est donc essentiel de lever les obstacles à **l'attraction et à la rétention des talents internationaux**. Il faut également veiller à ce que Montréal demeure **suffisamment abordable** pour permettre aux travailleurs des autres régions du Québec de venir s'y établir et d'y saisir les occasions d'emploi.

Mais au-delà de l'attraction des talents, Montréal doit aussi devenir plus **attractive pour les investissements**. Il faut créer les conditions qui incitent les entreprises à s'y établir, à y investir et à y développer leurs activités. Sans quoi, la métropole risque de perdre du terrain face aux autres grandes villes nord-américaines.

Annexe

Tableau 1 **Emploi dans les sous-secteurs manufacturiers en 2025**

	Montréal	Autres RMR	Hors RMR
Manufacturier moyenne-haute et haute intensité	101 000	26 000	43 000
% du manufacturier	43 %	31 %	24 %
Manufacturier faible intensité	133 000	59 000	141 000
% du manufacturier	57 %	69 %	76 %

Note : le manufacturier à moyenne-haute et haute intensité technologique comprend les codes SCIAN 325, 333, 334, 335, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3369, 3391. Le manufacturier à faible intensité comprend les codes 311, 312, 313, 314, 315, 316, 321, 322, 323, 324, 326, 327, 331, 332, 3366, 337, 3399. Cette classification est basée sur la taxonomie de l'OCDE. Les effectifs sont arrondis au millier et les pourcentages sont calculés à partir des données non arrondies, ce qui peut entraîner de légers écarts.
Source : Statistique Canada, compilation spéciale.

Institut du Québec